



**INSCRIPTION DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PUBLICS D'ARQUES
(Maternelles et Primaires)
DES ENFANTS DES COMMUNES EXTERIEURES**

Application de la circulaire préfectorale du 28 Septembre 1989 relative à la répartition entre les communes des charges de fonctionnement des écoles publiques accueillant des enfants de plusieurs communes

DEMANDE DE DEROGATION

A établir en double exemplaire et à remettre au Service des Affaires Scolaires de la Mairie d'ARQUES, après avis de l'Autorité Municipale de la commune de résidence.
Sans autorisation aucun enfant ne peut être inscrit

CADRE A REMPLIR PAR LA FAMILLE

NOM et Prénom de l'élève : _____

Né(e) le : _____ à : _____

NOM et prénom des parents : _____

Profession précise et lieu d'exercice des parents
(préciser l'adresse exacte du lieu de travail, entreprise ou administration)

Père : _____

Mère : _____

Adresse légale et précise des parents (1) : _____

Commune : _____ ☎ : _____

Ecole desservant le domicile des parents : _____

Cours fréquenté : _____

L'enfant a-t-il un frère ou une soeur qui fréquente déjà un établissement scolaire d'Arques et pour quel motif ? OUI - NON (2)

Motif : _____

=====

=

INSCRIPTION SOLLICITEE A LA RENTREE 20 A ARQUES

ECOLE : - MATERNELLE : _____

 - PRIMAIRE : _____ COURS _____

=====

=

**MOTIFS INVOQUES A L'APPUI DE LA DEMANDE DE DEROGATION
DANS LE CADRE DES CAS PREVUS PAR LA CIRCULAIRE PREFECTORALE DU 28/09/89**

- contraintes liées aux obligations professionnelles (2) (3)
- raisons médicales (2) (3)
- frère et soeur fréquentant un établissement scolaire de la ville (2) (3)

A _____, le _____

(signature des parents)

(1) L'adresse de l'élève est obligatoirement celle des parents. En cas de fausse adresse déclarée, l'Administration Municipale se réserve le droit de prendre toute mesure pour fausse déclaration.

(2) Rayer la mention inutile

(3) Joindre les justificatifs

CADRE A REMPLIR PAR LA FAMILLE

L'élève peut-il bénéficier d'un service dans la commune de son domicile
de garderie OUI - NON (2) de restauration OUI - NON (2)

A _____, le
(signature)

OBSERVATIONS :

=====

CADRE A REMPLIR PAR LA MAIRIE DE RESIDENCE

AVIS FAVORABLE (2) dans ce cas, la Commune s'engage à payer le montant des frais
de participation.

AVIS DEFAVORABLE (2) A _____, le
(signature)

=====

DECISION DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

Le Maire d'ARQUES, soussigné
autorise Monsieur et Madame _____ à faire
inscrire
leur enfant : NOM _____ Prénom _____
à l'école MATERNELLE _____
PRIMAIRE _____ (2)

Sous réserve des places disponibles après inscription des enfants arquois du secteur scolaire.

Le Maire d'ARQUES, soussigné
regrette de ne pouvoir autoriser Monsieur et Madame _____
à faire inscrire leur enfant : NOM _____ Prénom _____
à l'école MATERNELLE _____
PRIMAIRE _____ (2)

Pour le motif suivant : _____

Fait à ARQUES, le _____

Le Maire,